

Aux agents de l'État : AUX URNES, ENSEIGNANTS !

Vous avez déjà dû vous apercevoir du **peu d'intérêt du ministère pour les syndicats** (comme malheureusement pas mal d'employeurs). Moins les syndicats seront nombreux, moins ils seront représentatifs, mieux vivra le ministère. C'est certainement la cause de tout ce qu'il s'est passé concernant les futures élections professionnelles.

Fi des congés scolaires avec la suite des dépôts de listes syndicales des candidats, les réunions académiques et nationales échelonnées, certaines annoncées la veille pour le lendemain matin, puis le matin-même repoussées en fin d'après-midi, les listes des électeurs fournies avec plus de 15 jours de retard, mais avec les excuses du ministère tout de même.

Fi du jour férié du 1er novembre, puisque jour unique choisi par le ministère pour l'envoi du 1er courriel autorisé **Fi de notre profession de foi acceptée par le ministère**, un rectorat, lui, continuait à ne pas la valider, le SYNEP CFE-CGC osant afficher une remise en cause des protocoles sanitaires.

Mais nous avons résisté et nous sommes toujours là pour tenir notre rôle envers vous !

Mais ce qui est inacceptable, c'est le mépris à votre égard :

Depuis pas mal de temps **les ministres de l'Éducation nationale se moquent de leurs enseignants** mais dernièrement plus particulièrement de ceux de l'enseignement privé.

Déjà vous, agents de l'état de l'enseignement privé sous contrat, **vous êtes à la traîne des fonctionnaires du public et « comptez pour du beurre »** alors que nous savons combien vous êtes indispensables à l'Éducation nationale pour tous ces élèves qui vous ont choisis.

Et dernièrement le ministre Pap NDIAYE vous a carrément tous ignorés :

Le 14 octobre les enseignants du public ont été personnellement destinataires d'un courrier relatif aux élections professionnelles, « rendez-vous majeur pour le dialogue social au sein de notre ministère, comme au sein de l'ensemble des fonctions publiques », puisqu'à partir de ces scrutins en découleront la représentativité ou non de chaque syndicat ainsi que leur pourcentage. Des représentants syndicaux pourront alors « s'exprimer sur l'organisation et les missions de notre ministère ainsi que sur la politique de gestion des personnels et notamment sur les sujets de déroulement de carrière, de conditions de travail, ou encore d'égalité entre les femmes et les hommes ».

https://www.synep.org/message_ministre_men_aux_enseignants_etablissements_publics.pdf

Et vous tous, agents de l'état du privé qu'avez-vous reçu ? je ne parle pas d'augmentation de salaire, mais seulement d'une marque d'intérêt via un courrier équivalent...

RIEN !

Alors, aux urnes, Enseignants !

Pour montrer que vous existez, qu'il ne faut pas seulement compter sur vous en vous rendant corvéables à merci, mais avec vous et pour vous, nous ne vous demandons pas de faire un jour de grève, ni même une seule heure, qui rapporte 1/30 de votre salaire mensuel au ministère de l'éducation nationale,

Mais seulement faire un clic sur :



Pour les élections CCMMEP entre le 1^{er} et le 8 décembre 2022 !

Car au SYNEP CFE-CGC nous voulons redonner aux enseignants le sens du métier, la fierté et le bonheur de transmettre, dans des conditions dignes de leur emploi.

« BILLET D'HUMEUR » D'EVELYNE

Le 20 novembre 2022

Jusqu'à quand va-t-on em... bêter les élèves au sujet de la « parité filles-garçons » ?

Depuis quelques années, parmi nos politiciens nous avons des obsédés du sexe qui cherchent à imposer leurs vues à nos enfants et n'ont qu'un mot à la bouche : la parité filles-garçons dans les spécialités enseignées !

Et ce n'est sans doute qu'un début, avant la parité grands-petits, gros-maigres, et j'en passe !

Tout le monde a pu constater, avec la Covid, que le Gouvernement exigeait de la population le respect de règles de plus en plus strictes ; désormais il en sera de même dans les lycées où les matières de spécialité vont faire partie de « choix » quasi imposés à nos élèves, comme l'a dit il y a quelques jours notre ministre Pap Ndiaye ! Ce dernier va utiliser des moyens contraignants afin d'arriver à des classes composées de 50% de filles dans les spécialités scientifiques où elles sont peu représentées (mathématiques...).

L'intérêt des élèves, leur plaisir d'apprendre une spécialité donnée plutôt qu'une autre, passera au second plan, face au besoin idéologique d'instaurer la parité dans tous les domaines.

Cela étant, il est possible que ce système ait un point positif pour certains élèves très motivés. Je prends l'exemple d'une classe de mathématiques pour laquelle n'ont opté que 10 filles excellentes. Parité oblige, avec ces 10 filles il ne pourra y avoir que 10 garçons, sélectionnés donc dans le troupeau qu'il y aurait eu sans parité ! Ces filles, ainsi que leurs enseignants, auront alors de grandes chances de se retrouver dans une classe aux cours bien plus stimulants et intéressants que ceux actuels souvent donnés devant un public d'une hétérogénéité navrante !



Quant aux garçons mordus de maths et refusés pour cause de parité dépassée, que vais-je leur dire ? Que notre ministre Blanquer a créé le droit au changement de genre pour les collégiens et les lycéens ; et que ce droit a été vivement plébiscité par Pap Ndiaye. Donc, je leur suggérerai, à ces garçons, de changer officiellement de genre dans leur établissement scolaire, de s'appeler désormais Jeanne ou Louise ou Yasmina... et d'intégrer la classe de spécialité maths en tant que filles !

Sans compter qu'avec un nombre de « filles » en plus dans la classe, ils permettront à d'autres garçons, d'assister aux cours en tant que garçons !

Voir tous les "billets d'humeur" d'Evelyne: https://www.synep.org/evelyne_2022.htm

**Du 1^{er} au 8 décembre 2022 - Élections professionnelles CCMMEP-CCMA
Agents de l'État : Votez et faites voter SYNEP CFE-CGC**